

Commune de VAUX-SUR-SURE

Programme de coordination locale pour l'enfance

1. Identification des opérateurs d'accueil qui participent au Programme CLE

❖ **Administration Communale de VAUX-SUR-SURE**

Chaussée de Neufchâteau, 36

6640 Vaux-sur-Sûre

❖ **ASBL « Une école pour tous »**

Rue de la Fontaine, 2A

6800 Libramont

❖ **Asbl Les Explorateurs (opérateur partenaire)**

Madame Françoise ARNOULD - Présidente

Rue de la Scierie, 11

6640 Vaux-sur-Sûre

❖ **Asbl Ferme du Monceau (opérateur partenaire)**

Madame Claire BLEROT

Juseret, 12

6642 Vaux-sur-Sûre

2. Les besoins d'accueil révélés par l'état des lieux

En mars 2014, un questionnaire concernant aussi bien l'accueil extrascolaire que l'accueil temps libre a été distribué aux parents des enfants qui fréquentent aussi bien les écoles communales que l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un questionnaire a aussi été réalisé auprès des accueillantes des lieux d'accueil communaux et de l'ASBL « Une école pour tous ».

Les enfants présents au sein des accueils (tous réseaux confondus) ont aussi été interrogés par le biais de différentes techniques (roue des émotions pour les plus petits, smileys et tableaux permettant les commentaires pour les plus grands).

Ces questionnaires nous ont permis d'identifier les besoins au sein de notre commune.

Un exemplaire de chaque questionnaire est annexé ci-joint.

En conclusion, voici les besoins que nous avons identifiés :

- Les parents souhaiteraient voir élargir les plages horaire d'accueil du soir dans les garderies extrascolaires.

Notre commune est à proximité du Grand-Duché du Luxembourg et beaucoup de parents y ont un emploi. La durée du trajet pour rejoindre leur domicile est de ce fait plus importante. C'est principalement pour cette raison que les parents souhaiteraient que les garderies accueillent les enfants jusque 18h30.

- Les parents et les professionnels de l'accueil souhaiteraient que le taux d'encadrement (nombre d'enfants par accueillante) soit revu à la hausse.

Le nombre d'enfants en constante augmentation ainsi que l'importante différence d'âge au sein d'un même groupe ne permet plus d'assurer un encadrement sécurisé et de qualité.

En effet, les attentes et les capacités des enfants de 3 ans sont différentes de celles des enfants de 12 ans.

Augmenter le taux d'encadrement pourrait permettre de diversifier les activités proposées aux enfants, en fonction de leur âge.

Il est aussi primordial de prendre en compte la sécurité des enfants et d'éviter les risques d'accidents en adaptant le taux d'encadrement.

- Les parents souhaiteraient que des activités encadrées soient proposées aux enfants durant l'accueil.

Les activités proposées aux enfants durant l'accueil restent essentiellement autonomes. Peu ou pas d'activités encadrées proposées aux enfants. Le temps peut parfois leur sembler long aux enfants qui sont accueillis jusqu'à la fin de l'accueil.

- Les parents souhaiteraient être mieux informés des activités réalisées avec les enfants durant les garderies.

En effet, les parents disent ne pas savoir ce que leurs enfants font pendant l'accueil et souhaiteraient que l'accueillante les informe de ce que leur enfant a fait durant la garderie.

- Les parents souhaiteraient l'ouverture d'école des devoirs au sein des milieux d'accueil extrascolaire.

Les parents souhaiteraient que les devoirs soient encadrés par du personnel qualifié au sein de chaque implantation scolaire mais dans un local isolé. En effet, pour les enfants qui restent jusque la fermeture de l'accueil (18h00), l'heure est tardive pour favoriser la concentration des enfants pour faire leurs devoirs.

Le Pouvoir Organisateur ne souhaite pas répondre à ce besoin : il lui paraît difficile voire impossible d'organiser « une école des devoirs » dans chaque lieu d'accueil. Opter pour une école des devoirs dans un lieu centralisée obligerait certains enfants à faire un trajet de plus ou moins 1h30 en car avant d'arriver à l'école des devoirs.

Plutôt qu'une école des devoirs, les parents souhaiteraient une étude surveillée et encadrée.

- Les parents et les professionnels de l'accueil souhaiteraient voir un effort sur l'hygiène des locaux.

Les locaux étant occupés par des enfants, il semble important que l'hygiène au sein de ceux-ci soit un point d'honneur. Un effort important sur l'entretien des sanitaires est à prévoir.

Des locaux propres sont plus agréables et propices à la détente.

- Les parents souhaiteraient voir le coût des garderies revu à la baisse.

Voici le tarif appliqué actuellement :

→Le matin : forfait de 1 euro.

→Le soir : 1 euro par heure et par enfant, toute heure entamée est due.

Les parents souhaiteraient que le calcul soit fait au prorata du temps réel resté à l'accueil.

- Les parents souhaiteraient une plus grande offre d'activités extrascolaires (en dehors des garderies extrascolaires)

Les parents souhaiteraient voir se développer un plus large panel d'activités extrascolaires : arts plastiques, atelier de seconde langue, sports collectifs autres que le football, psychomotricité pour les petits, apprentissage instruments, danse,

- Les parents souhaiteraient que l'offre d'accueil des plaines de vacances soit plus importante.

Actuellement, les plaines de vacances communales se déroulent pendant une semaine lors des vacances de Pâques et quatre semaines lors des vacances d'été.

L'ASBL 'Une école pour tous » organisent des plaines de vacances durant le congé d'automne, les vacances d'hiver, pendant le congé de détente et les vacances de printemps. Ainsi que tout le mois de juillet.

Les parents souhaiteraient que les plaines de vacances soient organisées durant tous les congés et durant tout l'été.

- Les professionnels souhaiteraient être davantage valorisée dans leur travail (aussi bien par les enfants que par les parents)

Le métier d'accueillante est en constante évolution mais encore très peu reconnu et valorisé et pourtant très important. Au fur et à mesure des années et des formations suivies, les accueillantes se professionnalisent et méritent que leur travail, souvent difficile, soit valorisé et reconnu aussi bien par les enfants, les parents et les autres professionnels qui les entourent.

- Les professionnels regrettent que le temps de travail de la coordinatrice aussi responsable de projet ne soit que d'un 1/2ETP

Elles se sentent parfois seules face aux problèmes lorsque la coordinatrice n'est pas présente au bureau. Elles regrettent aussi que celle-ci ne puisse pas être plus présente sur le terrain.

Les objectifs à poursuivre afin de répondre à ces besoins :

- Veiller à tendre le plus possible vers les normes d'encadrement décrites dans le Décret ATL dans les lieux d'accueil dont le Pouvoir organisateur est la commune ;

La Commune procédera aux engagements nécessaires en fonction de l'évolution de la population au sein des lieux d'accueil et ce durant les 5 années que couvrent le Programme CLE.

Garantir des normes d'encadrement suffisantes est un des thèmes à développer dans le but de répondre aux besoins des professionnels et ainsi équilibrer « le triangle enfants – parents - professionnels

Lors du prochain état des lieux, combien de lieux d'accueil seront en accord avec les normes d'encadrement décrites dans le Décret ATL ?

- Développer le panel d'activités proposées aux enfants durant l'accueil (dans les lieux d'accueil communaux);

Proposer des activités encadrées aux enfants durant l'accueil du soir (activité de création manuelle, activité culinaire, éveil musical, lecture, ...).

Donner une place active à l'enfant est un des thèmes à développer dans le but de répondre aux besoins de l'enfant afin d'équilibrer « le triangle enfants – parents-professionnels ».

Organiser des réunions de préparation à l'élaboration des activités encadrées. Dans un premier temps, proposer des idées d'activités et fournir le matériel adéquat.

Lors du prochain état des lieux, combien de lieux d'accueil auront réalisé des activités ? Combien d'activités encadrées auront été réalisées ?

- **Informers davantage les parents sur les activités faites durant l'accueil ;**

Informers les parents sur les activités réalisées avec les enfants durant l'accueil via différents canaux de communication (revue, panneaux photo, fête des familles, ...).

Les revues seront préparées en collaboration entre les accueillantes et la responsable de projet. Elles seront distribuées trimestriellement par lieu d'accueil.

Les panneaux seront réalisés avec les enfants durant l'accueil et agrémentés de photos durant toute l'année.

La fête des familles sera organisée dans le cadre du Plan de cohésion sociale (collaboration entre la coordinatrice ATL, la responsable de projet et l'animatrice du Plan de cohésion sociale).

Outre la communication sur les activités, l'accent sera aussi mis sur la communication entre les différents acteurs concernés dans la journée de l'enfant (parents, accueillante, enseignants, ...). En effet, le passage de la crèche à l'école est parfois difficile aussi bien pour les enfants que pour les parents ; c'est une transition importante dans la vie familiale et celle-ci peut parfois poser problème pour les enfants qui fréquentent longuement l'accueil et dont les parents ne rencontrent donc plus les enseignants.

Au terme du Programme CLE, combien de revues auront été distribuées ? A quelle échéance ? Dans combien de lieux d'accueil ? Combien de lieux d'accueil disposeront d'un panneau photo ? La fête des familles aura-t-elle bien été organisée ?

- **Mettre l'accent sur la propreté au sein des locaux ;**

Un environnement et des locaux scolaires sûrs, propres et accueillants améliorent la qualité de vie et le bien-être des élèves à l'école.

Des contrôles seront effectués dans chaque lieu d'accueil par le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole. En collaboration avec l'agent prévention communal.

Les rapports du service seront transmis à l'Administration communale afin que celle-ci donne les suites nécessaires à ces rapports.

Prévoir le nettoyage des sanitaires une fois par jour (en fin de journée).

Promouvoir la santé et une vie saine est un des thèmes à développer dans le but de répondre aux besoins des enfants et d'équilibrer « le triangle enfants – parents – professionnels ».

Au terme du Programme CLE, combien de rapports positifs du Service de la Promotion de la Santé à l'Ecole auront été transmis à l'Administration communale ? Combien de rapports négatifs ? Les sanitaires sont-ils entretenus tous les jours ?

- **Mettre l'accent sur la valorisation du métier d'accueillante extrascolaire ;**

Le métier d'accueillante est encore peu connu et en constante évolution depuis les dernières années. Leur rôle pourtant important dans la journée d'un enfant est encore parfois peu estimé. Et pourtant, le métier se professionnalise notamment par les formations suivies par les accueillantes.

Les parents seront informés des différentes formations suivies par les accueillantes.

Assurer le bien-être des travailleurs et développer une dynamique de réflexion professionnelle sont des thèmes à développer dans le but de répondre aux besoins des professionnels et ainsi équilibrer « le triangle enfants – parents – professionnels ».

Des réunions entre accueillantes seront organisées afin de créer une dynamique de réflexion professionnelle.

Lors du prochain état des lieux, Combien de formations chaque accueillante aura-t-elle suivie ? Combien de réunion entre accueillantes auront été organisées ?

- **Développer l'offre d'activités accueil temps libre ;**

L'offre d'activités d'accueil temps libre s'est étoffée au fur et à mesure des années mais semble encore selon l'analyse des besoins faire défaut à certains niveaux.

Collaboration entre les différents opérateurs déjà existants et la coordinatrice ATL afin de développer de nouvelles activités. Mais aussi recherche de nouvelles opportunités.

Le grand projet de la Commune est aussi la construction d'un complexe sportif qui pourra accueillir les activités déjà existantes mais aussi celles à venir.

Au terme du programme CLE, combien de nouvelles activités accueil temps libre auront vu le jour ? Le Complexe sportif sera-t-il fonctionnel ? Combien d'opérateurs pourront-ils y organiser leurs activités.

- **Développer l'offre d'activités durant les vacances ;**

Les plages horaires durant les vacances sont assez bien couvertes par l'organisation des plaines communales, des plaines de l'ASBL « Une école pour tous », des stages organisés par l'ASBL « Les explorateurs » et les autres opérateurs.

Cependant les contraintes professionnelles des parents sont de plus en plus importantes et nécessitent de développer l'offre d'accueil durant les vacances.

Collaboration entre la coordinatrice ATL et les opérateurs existants afin de coordonner et de développer l'offre d'accueil.

Lors du prochain état des lieux, de combien de semaines d'accueil supplémentaire le potentiel d'accueil durant les vacances se sera-t-il développer ?

- **Proposer l'accueil d'enfant porteur de handicap en plaines de vacances.**

Ce projet est en réflexion depuis un certain temps et nous voulons y apporter une attention particulière. Nous accueillons à l'heure actuelle, un ou deux enfants avec un handicap léger. Les inscriptions d'enfant porteur de handicap seront examinées au cas par cas en fonction du handicap. L'accueil devra être préparé avec les différents membres de l'équipe d'animation, les parents, l'enfant concerné mais aussi les autres enfants présents à la plaine. Inscription à la journée possible voire même recommandée dans un premier temps.

L'équipe d'animation sera renforcée en conséquence afin d'assurer un encadrement de qualité aussi bien pour l'enfant à besoins spécifiques que pour les autres enfants.

Au terme du Programme clé, combien d'enfant porteur de handicap auront été accueillis en plaines de vacances ?

3. Modalités de collaborations entre opérateurs

- Mise à disposition d'infrastructures : les différents clubs sportifs ou associations culturelles de la commune peuvent disposer gratuitement des locaux communaux tels que les salles de gymnastique.
- Organisation de formation : l'Administration communale va proposer aux accueillantes de l'ASBL « Une école pour tous » de participer aux formations centralisées organisées sur notre site.
- Diffusion des informations : Deux publications font la publicité des différents clubs sportifs et associations au sein de la commune. Une concernant les activités accueil temps libre qui se font durant l'année scolaire et une autre pour les activités qui se font durant les vacances.

4. Modalités d'information aux usagers potentiels

- Deux brochures d'informations sont distribuées en toutes-boîtes : une concernant les activités accueil temps libre qui se font durant l'année scolaire et une autre pour les activités qui se déroulent durant les vacances d'été.
- Diverses informations relatives à l'accueil temps libre sont consultables sur le site internet de la commune : www.vaux-sur-sure.be
- Le règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet pédagogique sont distribués aux enfants fréquentant l'accueil extrascolaire.
- Des informations pratiques sont données dans le carnet d'accueil de l'école (réseau communal).
- Des informations relatives à l'accueil temps libres paraissent dans le bulletin communal, celui-ci est édité 4 fois par an.
- La Coordinatrice ATL est joignable à la commune aux heures de bureau les mardis, mercredis et jeudis (par téléphone et par mail). Elle est aussi joignable via son téléphone mobile.

5. Modalités de répartition des moyens publics octroyés aux secteurs

Les recettes proviennent de la participation des parents tandis que les dépenses représentent les salaires des accueillantes, le matériel, l'entretien des locaux, le chauffage, l'électricité, ...

La Commune perçoit aussi des subventions opérateur de l'ONE.

En ce qui concerne les plaines de vacances communales, les recettes proviennent de la participation financière des parents et des subventions ONE « plaines de vacances ».

Les dépenses représentent les salaires des animateurs, l'achat du matériel, les frais d'excursion, les assurances.

L'ASBL « Une école pour tous » fonctionne grâce aux subsides alloués par les FESC, aux subventions opérateur de l'ONE ainsi qu'avec la participation financière des parents.

ENQUÊTE

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

1. Mon enfant fréquente une garderie extrascolaire (matin ou soir).

** Entourez la mention utile*

Oui – Non (si votre réponse est négative, passez directement à la question 11)

Si oui, il fréquente l'implantation de

2. J'ai lu le projet d'accueil élaboré par le Pouvoir Organisateur.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

Si oui, quel est votre avis sur le document?

.....
.....
.....

3. J'ai lu le règlement d'ordre intérieur qui précise le fonctionnement de l'accueil.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

Si oui, quel est votre avis sur le document?

.....
.....
.....

4. Les horaires d'ouverture me conviennent.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

J'exprime mon avis sur les horaires en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Les plages horaires de l'accueil du matin					
Les plages horaires de l'accueil du soir					
Les plages horaires de l'accueil du mercredi midi au sein de votre implantation					
Les plages horaires de l'accueil centralisé du mercredi					

5. Je souhaiterais que des activités encadrées soient proposées pendant l'accueil.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

J'exprime mon avis sur les activités encadrées en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Le choix des activités proposées aux enfants					
Le type d'activités encadrées					

6. Les locaux réservés à l'accueil me conviennent.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

J'exprime mon avis sur les locaux en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires

La taille des locaux					
La sécurité dans les locaux					
L'entretien des locaux (hygiène)					

7. Je suis satisfait du taux d'encadrement (nombre d'enfants par accueillante).

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

J'exprime mon avis sur le taux d'encadrement en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Le taux d'encadrement pour l'accueil du matin					
Le taux d'encadrement pour l'accueil du soir					

8. Je juge le coût des garderies raisonnable.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

J'exprime mon avis sur le coût des garderies en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Le tarif pour l'accueil du matin					
Le tarif pour l'accueil du soir					
Le tarif pour l'accueil centralisé du mercredi					

Le coût est un obstacle à l'inscription de mon enfant à l'accueil.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

9. Je suis satisfait du matériel et des jeux proposés au sein de l'accueil.

* Entourez la mention utile

Oui – Non – sans avis

J'exprime mon avis sur le matériel et les jeux en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
L'adaptation du matériel aux différents âges					
La diversité du matériel proposé					
La sécurité du matériel proposé					

10. Je suis satisfait des informations reçues concernant l'accueil.

* Entourez la mention utile

Oui – Non – sans avis

J'exprime mon avis sur les informations reçues concernant l'accueil en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Les informations concernant le fonctionnement de l'accueil (horaire, coût, modalités d'inscription...)					
Les informations concernant les activités réalisées avec les enfants					
La disponibilité de l'accueillante					
La disponibilité du Pouvoir organisateur et de la coordinatrice					
Les modalités d'inscription à l'accueil					

centralisé du mercredi					
------------------------	--	--	--	--	--

11. Mon enfant fréquente une association culturelle ou sportive ?

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

Si oui, laquelle ?

Les horaires durant lesquels sont organisées ces activités me conviennent.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

L'offre d'activités culturelles et sportives sur le territoire de la commune est suffisante.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

Selon moi, il manque certaines catégories d'activités culturelles ou sportives sur la commune.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

Si oui, lesquelles ?
--

Le coût est un obstacle à la participation de mon enfant.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

Mon information à propos des activités culturelles et sportives est suffisante.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

12. Mon enfant participe à des stages ou des plaines durant les vacances.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
--	---	---	---	---	--------------

La diversité des stages proposés					
Les périodes durant lesquelles se déroulent les stages ou plaines					
Les prix pratiqués pour les stages (type stages sportifs)					
Les prix pratiqués pour les plaines de vacances					

13. Souhaitez-vous la création d'une école de loisirs sur le territoire de la Commune ?

** Entourez la mention utile*

Oui – Non- Sans avis

Quelles sont vos attentes par rapport à un tel projet ?

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de votre collaboration et du temps accordé à cette enquête.

ENQUÊTE

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Vous êtes accueillant(e) du matin et/ou du soir, veuillez répondre à cette enquête, elle sera utile à l'amélioration de la qualité d'accueil au sein de notre Commune. Ce formulaire est individuel et anonyme.

1. La communication avec le Pouvoir Organisateur est fructueuse.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – sans avis

J'exprime mon avis sur la communication avec le Pouvoir Organisateur en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
La disponibilité de la coordinatrice					
La disponibilité du Pouvoir Organisateur					
Les suites données à mes interventions auprès du Pouvoir Organisateur					

2. Les formations sont indispensables et utiles.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – Sans avis

J'exprime mon avis sur les formations en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Les thèmes de formations					
Le nombre de					

formations organisées					
Les moments où sont dispensées les formations					

3. Je suis satisfait du matériel et des jeux mis à votre disposition afin d'assurer l'accueil.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – Sans avis

J'exprime mon avis sur le matériel et les jeux en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
L'adaptation du matériel aux différents âges					
La diversité du matériel proposé					
La sécurité du matériel proposé					
La quantité du matériel mis à disposition					

4. Je pense que les réunions d'équipe sont nécessaires et utiles.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – Sans avis

J'exprime mon avis sur les réunions d'équipe en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Le contenu des réunions					
La suite donnée aux réunions					
Les échanges d'expériences lors de ces réunions					

5. Le taux d'encadrement (matin et soir) permet d'offrir un accueil de qualité.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – Sans avis

J'exprime mon avis sur le taux d'encadrement en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Le taux d'encadrement de l'accueil du matin					
Le taux d'encadrement de l'accueil du soir					
Le taux d'encadrement de l'accueil centralisé du mercredi					

6. Je suis valorisé(e) dans mon travail.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – Sans avis

J'exprime mon avis sur ma valorisation de mon travail en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
Valorisation par les parents					
Valorisation par les enfants					
Valorisation par la coordinatrice					
Valorisation par le Pouvoir Organisateur					

7. Les locaux mis à disposition sont adéquats afin d'assurer l'accueil du matin et du soir.

** Entourez la mention utile*

Oui – Non – Sans avis

J'exprime mon avis sur les locaux en cochant d'une croix la colonne de mon choix de la manière suivante :

1= pas du tout satisfait 2= peu satisfait 3= satisfait 4= très satisfait

	1	2	3	4	Commentaires
La taille des locaux					
La sécurité des locaux					
L'entretien des locaux (hygiène)					

8. Proposez-vous des activités encadrées au sein de votre accueil ?

** Entourez la mention utile*

Oui – Non

Si oui, de quels types ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

9. Quelles sont vos attentes par rapport à votre travail ?

.....
.....
.....
.....
.....

10. Quelles sont vos perspectives, vos projets pour l'avenir au sein de votre accueil ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

11. Quelles sont les initiatives dont vous vous félicitez ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2° Partie :

ANNEXES

Annexe 1

Administration communale de Vaux-sur-Sûre

Chaussée de Neufchâteau, 36

Accueil avant et après l'école

Données relatives au Pouvoir organisateur:

- Monsieur NOTET Patrick, Echevin de l'Enseignement et de la Petite Enfance
Rue du Moulin, n° 25
6640 VAUX-SUR-SURE
GSM: 0475/ 71.73.25

Coordonnées bancaires : BE77-0910-0051-5442

Projet d'accueil :

Projet d'accueil complet ci-joint.

Agréments et reconnaissances :

Date du premier agrément : 01/12/2004

Date du dernier agrément : 01/12/2009

Lieux d'accueil :

- Ecole communale de Vaux-sur-Sûre
Rue du Wez, 4
6640 VAUX-SUR-SURE
- Ecole communale de Juseret
Juseret, 29A
6642 VAUX-SUR-SURE
- Ecole communale de Rosières

Rosière-la-grande, 39B

6640 VAUX-SUR-SURE

- Ecole communale de Sibret

Rue de l'Eglise, 6

6640 VAUX-SUR-SURE

- Ecole communale de Nives

Nives, 17

6640 VAUX-SUR-SURE

- Ecole communale de Morhet

Morhet, 98B

6640 VAUX-SUR-SURE

- Ecole communale de Remichampagne

Remichampagne, 43A

6640 VAUX-SUR-SURE

- Ecole communale de Bercheux

Bercheux, 35A

6642 VAUX-SUR-SURE

Déplacements :

Aucun

Activités :

L'accueil peut être ouvert dès 6h30 le matin et jusque 18h30 le soir sur demande des parents concernés et avec accord préalable du Collège.

Lieux	Jours	Heures	Activités
SIBRET	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 7h à 8h15	Activités autonomes surveillées
	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 15h30 à 18h	Activités autonomes surveillées et activités encadrées

VAUX-SUR-SURE	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 07h à 8h15	Activités autonomes surveillées
	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 15h30 à 18h	Activités autonomes surveillées et activités encadrées
MORHET	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 07h à 8h15	Activités autonomes surveillées
	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 15h30 à 18h	Activités autonomes surveillées et activités encadrées
NIVES	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 7h à 8h15	Activités autonomes surveillées
	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 15h30 à 18h	Activités autonomes surveillées et activités encadrées
JUSERET	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 7h à 8h15	Activités autonomes surveillées
	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 15h30 à 18h	Activités autonomes surveillées et activités encadrées
BERCHEUX	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 7h à 8h15	Activités autonomes surveillées
	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 15h30 à 18h	Activités autonomes surveillées et activités encadrées
REMICAMPAGNE	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 7h à 8h30	Activités autonomes surveillées

	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 15h45 à 18h	Activités autonomes surveillées et activités encadrées
ROSIERES	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 7h à 8h15	Activités autonomes surveillées
	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 15h30 à 18h	Activités autonomes surveillées

Taux d'encadrement :

Implantation	Matin	Soir
Sibret	1	2
Vaux-sur-Sûre	1	2
Morhet	1	2
Juseret	1	1
Bercheux	1	1
Nives	1	1
Remichampagne	1	1
Rosières	1	1

Qualification du personnel :

Implantation	Formation de base	Participation aux formations continues
Sibret	<ul style="list-style-type: none"> • Aspirante en nursing • Formation de base • Formation de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui • Oui • oui
Vaux-sur-Sûre	<ul style="list-style-type: none"> • Aspirante en nursing • Educatrice A2 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui • oui
Morhet	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de base • Puéricultrice • Aspirante en nursing 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui • Oui • oui

Juseret	En cours de formation de base	
Bercheux	Formation de base	oui
<u>Nives</u>	Formation de base	oui
Remichampagne	Aspirante en nursing	oui
Rosières	Formation de base	oui

En annexe : tableau de synthèse de formation des équipes d'accueillantes

Participation financière :

Accueil du matin : forfait de 1€ par enfant.

Accueil du soir : 1€/h/enfant (toute heure entamée est due).

Annexe 2

Administration communale de Vaux-sur-Sûre

Chaussée de Neufchâteau, 36

Accueil du mercredi après-midi

Données relatives au Pouvoir organisateur:

- Monsieur NOTET Patrick, Echevin de l'Enseignement et de la Petite Enfance
Rue du Moulin, n° 25
6640 VAUX-SUR-SURE
GSM: 0475/ 71.73.25

Coordonnées bancaires : BE77-0910-0051-5442

Projet d'accueil :

Projet d'accueil complet ci-joint.

Agréments et reconnaissances :

Date du premier agrément :

Date du dernier agrément :

Lieu d'accueil :

Maison des générations

Route de Neufchâteau, Bercheux, 35b

6642 VAUX-SUR-SURE

Déplacements :

Accueil centralisé pour toutes les implantations. La durée varie en fonction du nombre d'inscription (maximum 1h).

Activités :

Le mercredi de 12h10 à 18h : activités autonomes surveillées et activités encadrées.

Taux d'encadrement :

De 12h10 à 13h10 : 1

De 13h10 à 16h30 : 2

De 16h30 à 18h : 1

Qualification du personnel :

- Educatrice A2
- Puéricultrice
- Aspirante nursing

Participation financière :

1€/h/par enfant (toute heure entamée est due.

Annexe 3

Administration communale de Vaux-sur-Sûre

Chaussée de Neufchâteau, 36

Plaines de vacances

Données relatives au Pouvoir organisateur:

- Monsieur NOTET Patrick, Echevin de l'Enseignement et de la Petite Enfance
Rue du Moulin, n° 25
6640 VAUX-SUR-SURE
GSM: 0475/ 71.73.25

Coordonnées bancaires : BE77-0910-0051-5442

Projet d'accueil :

Projet d'accueil complet ci-joint.

Agréments et reconnaissances :

Date du premier agrément : 1/03/2009

Date du dernier agrément : 1/03/2012

Lieu d'accueil :

Maison des générations

Route de Neufchâteau, Bercheux, 35B

6642 VAUX-SUR-SURE

Déplacements :

Aucun

Activités :

Activités autonomes surveillées durant la garderie.

Activités encadrées : en cohérence avec le thème exploité durant la semaine (décrites en détail dans le projet pédagogique).

Taux d'encadrement :

8 animateurs pour +/- 50 enfants (3 animateurs pour le groupe de 3/5 ans, 3 animateurs pour le groupe des 5/8 ans et 2 animateurs pour le groupe des 8/12 ans).

Qualification du personnel :

Une coordinatrice présente sur place durant les plaines de vacances.

Animateurs : 3 animateurs assimilés, 1 en cours de formation (à l'heure actuelle), 2 animateurs avec expérience d'accueillants extrascolaires et étudiants pour compléter l'équipe (soit en cours de formation d'animateur, soit qui suivent un cursus scolaire dans le domaine de l'éducation ou de la petite enfance).

Participation financière :

Inscription à la semaine

1 enfant = 27,50€

2 enfants (de la même famille) = 45€

3 enfants = 55€

4 enfants = 60€

Annexe 4

ASBL « Une école pour tous »

Rue de la Fontaine, 2A

Accueil avant et après l'école

Données relatives au Pouvoir organisateur:

- Madame Nadège LAMOTTE, Présidente de l'ASBL
Rue de la Fontaine, 2A
6800 LIBRAMONT
Tél : 061/22.57.31

Coordonnées bancaires : BE30-001-28066921-11

Projet d'accueil :

Projet d'accueil complet ci-joint.

Agréments et reconnaissances :

Date du premier agrément : 1/01/2014

Lieu d'accueil :

Ecole fondamentale autonome de Sibret
Virée du Renard, Sibret, 6
6640 VAUX-SUR-SURE

Déplacements :

Aucun

Activités :

Avant l'école (de 6h45 à 8h45): activités autonomes encadrées.

Après l'école (de 15h30 à 18h30) : activités autonomes encadrées et soutien scolaire.

Taux d'encadrement :

Matin : 1

Soir : 2

Qualification du personnel :

Une auxiliaire de l'enfance et une éducatrice A1

Participation financière :

Matin : 1,25€ (premier enfant), 1€ (deuxième enfant et suivant)

Soir : 1,50€ (premier enfant), 1,25€ (deuxième enfant et suivant)

Annexe 5

ASBL « Une école pour tous »

Rue de la Fontaine, 2A

Accueil du mercredi après-midi

Données relatives au Pouvoir organisateur:

- Madame Nadège LAMOTTE, Présidente de l'ASBL
Rue de la Fontaine, 2A
6800 LIBRAMONT
Tél : 061/22.57.31

Coordonnées bancaires : BE30-001-28066921-11

Projet d'accueil :

Projet d'accueil complet ci-joint.

Agréments et reconnaissances :

Date du premier agrément : 1/01/2014

Lieu d'accueil :

Ecole fondamentale autonome de Sibret
Virée du Renard, Sibret, 6
6640 VAUX-SUR-SURE

Déplacements :

Aucun

Activités :

De 12h30 à 18h30 : activités autonomes encadrées, soutien scolaire et activités culturelles sportives et artistiques.

Taux d'encadrement :

2 accueillantes pour 15/20 enfants

Qualification du personnel :

Une auxiliaire de l'enfance et une éducatrice A1

Participation financière :

2,50€ par enfant

A partir de 16h00 : 1,50€ premier enfant et 1,25€ deuxième enfant et suivant

Annexe 6

ASBL « Une école pour tous »

Rue de la Fontaine, 2A

Plaines de vacances

Données relatives au Pouvoir organisateur:

- Madame Nadège LAMOTTE, Présidente de l'ASBL
Rue de la Fontaine, 2A
6800 LIBRAMONT
Tél : 061/22.57.31

Coordonnées bancaires : BE30-001-28066921-11

Projet d'accueil :

Projet d'accueil complet ci-joint.

Agréments et reconnaissances :

Pas d'agrément et pas de demande pour l'instant.

Lieu d'accueil :

Ecole fondamentale autonome de Sibret
Virée du Renard, Sibret, 6
6640 VAUX-SUR-SURE

Déplacements :

Aucun

Activités :

Activités culturelles, sportives, artistiques et culinaires développées autour d'un thème par semaine.

Les enfants de 6 à 12 ans choisissent l'activité à laquelle ils veulent participer.

Taux d'encadrement :

2 animatrices par tranche d'âge

3 groupes de 2,5 à 4 ans, de 4 à 6 ans et de 5 à 6 ans.

3 groupes d'âges mélangés de 2,5 à 6 ans

Les enfants de 6 à 12 ans

Qualification du personnel :

Deux puéricultrices, deux éducatrices A1, une auxiliaire de l'enfance et une aspirante nursing.

Participation financière :

Inscription à la journée.

8€/jour/enfant et 7€/jour/enfant à partir du 2^{ème} enfant